



AVIS PUBLIC

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

BUDGET 2022

AVIS est par la présente donné par la soussignée, que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adopté le 22 septembre 2021, le budget ainsi que le calendrier des séances pour l'exercice financier 2022.

Prendre note que ce budget a été présenté et adopté par le conseil municipal d'Authier-Nord à la séance du 5 octobre 2021.

Tout information relative à ce budget est déposée au bureau municipal d'Authier-Nord, au 452, rue Principale, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30.

La liste des dates relatives aux séances ordinaires de la Régie intermunicipale des déchets est affichée au bureau.

Donné à Authier-Nord, ce 13^e jour d'octobre 2021.

Élise Gagnon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public annonçant « L'adoption du budget de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon ainsi que le calendrier des séances pour l'exercice financier 2022 » en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal aux endroits fixés par le conseil.

DONNÉ à Authier-Nord, ce 13 octobre 2021.

Élise Gagnon, Dir. Gén./Sec.trés.